

Consultations prébudgétaires 2023-2024



Mémoire présenté au
Ministre des Finances du Québec,
Monsieur Éric Girard

par le Regroupement des organismes en défense collective des droits

Février 2023

Présentation du RODCD

Le *Regroupement des organismes en défense collective des droits* (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, organismes nationaux, et regroupements régionaux et nationaux qui travaillent dans le secteur de la défense des droits. Nous représentons près de 350 groupes en défense collective des droits à travers le Québec.

Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, le respect de notre autonomie et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits. Les organismes en défense collective des droits sont financés par le programme « Promotion des droits » du *Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales* (SACAIS), lequel est sous la responsabilité du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS).

Le RODCD est reconnu comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement et du SACAIS en matière de reconnaissance et de financement des organismes en défense collective des droits.

La défense collective des droits

Depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire en 2001, le gouvernement du Québec reconnaît et finance les organismes communautaires de défense collective des droits. Malgré ceci, et comme on le verra plus tard, cette reconnaissance formelle n'a été suivie d'aucun geste concret pendant plus de 15 ans.

La défense collective des droits est définie par quatre critères, qui s'ajoutent aux huit critères de l'action communautaire autonome. Pour être reconnu et financé, un organisme en défense collective des droits doit :

- Faire de l'analyse politique non-partisane des enjeux sociaux ;
- Réaliser des activités d'éducation populaire ;
- Organiser des activités de mobilisation sociale ;
- Effectuer des représentations auprès des décideurs politiques et administratifs.

L'ensemble de ces mandats doivent être menés avec des budgets de fonctionnement souvent dérisoires par nos membres.

Dans sa Politique, le gouvernement reconnaît le rôle essentiel que ces groupes jouent dans la vie démocratique, dans les débats sociaux ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La défense collective des droits est une approche d'intervention collective visant la pleine reconnaissance et la pleine application des droits de la personne. Concrètement, les groupes de ce secteur :

- Aident les gens à se mettre ensemble pour faire respecter leurs droits et combattre les discriminations qui sont exercées contre eux ;
- Mènent des luttes pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus pauvres et marginalisées ;
- Contribuent à élargir la participation de toute la population à la vie publique et politique ;
- Contribuent aux débats sociaux en agissant comme révélateurs et dénonciateurs de divers problèmes sociaux.



Même si la majorité des organismes offrent des services individuels, rappelons que l'intervention collective demeure leur mission principale.

Dans tous les cas, l'apport des groupes de défense collective des droits comme chiens de garde des droits sociaux et économiques est indispensable à l'enrichissement de la vie démocratique. Ces organismes permettent de faire entendre la voix d'une partie de la population que l'on a tendance à exclure du débat public.

Plus que jamais, les organismes de défense collective des droits soutiennent les populations vulnérables en intervenant sur une multitude de violations de leurs droits : égalité entre les femmes et les hommes, droit au logement, droit à un revenu décent, droits des travailleuses et des travailleurs, droit à la santé, droit à une société démocratique et non discriminatoire, droit à un environnement sain, et plus encore.

Mise en contexte

Le récent plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), attendu depuis longtemps par le milieu de l'action communautaire autonome, a finalement été déposé en mai dernier. Malgré un rehaussement de 4,66 M\$ en 2022-2023 du financement à la mission des organismes en défense collective des droits et quelques autres mesures bien reçues, le RODCD reçoit plutôt tièdement ce nouveau plan d'action. Aucun mécanisme d'indexation n'est prévu, les hausses de budget prévues pour les quatre prochaines années sont nettement insuffisantes et le financement prévu pour accueillir de nouveaux organismes ne répond pas au besoin. Ce nouveau plan d'action fait encore très peu en vue de consolider notre secteur.

En 2019, les groupes de défense collective des droits ont gagné une indexation partielle de 1 % à leurs subventions du SACAIS. C'est du moins ainsi que le SACAIS avait présenté les légères hausses successives intégrées dans notre dernier protocole d'entente (2019-2023). Cette indexation a aidé les groupes, mais est inadéquate et incomplète dans un contexte économique où l'inflation atteint 7 %.

À cette date, le maintien de cette mesure insuffisante n'a pas été confirmé par votre collègue Mme Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire. Cela est très inquiétant, alors que nous sommes à l'aube d'amorcer nos nouvelles ententes en avril 2023. Cette absence d'engagement vient en dépit du besoin flagrant et des demandes du répétées du RODCD à cet effet, notamment lors des consultations du Plan d'action gouvernemental en action communautaire.

L'appauvrissement des groupes et le manque de rehaussement massif du financement à la mission a de graves conséquences. En 2021, l'Observatoire de l'ACA rapportait que 89 % des équipes de travail des organismes d'action communautaire autonome souffraient de fatigue ou d'épuisement et que 79 % des organismes avaient de la difficulté à recruter du personnel. Le manque de financement et d'indexation affecte directement les conditions de travail offertes, la capacité des organismes à conserver l'expertise au sein de leurs équipes, et conséquemment la capacité d'action des organismes et des communautés qu'ils soutiennent.

Le contexte économique difficile, ainsi que le désengagement de l'État envers les services publics, ont comme résultats l'appauvrissement des groupes et la hausse des demandes envers ceux-ci. Les organismes de tous les secteurs sont sursollicités pour leurs services, influençant leur capacité d'action collective. Il est primordial que le financement et l'indexation des organismes de défense collective des droits, et plus largement de toute l'action communautaire autonome, fassent partie des priorités du gouvernement dans ce nouveau budget 2023-2024.

Les recommandations du RODCD

Indexation du financement à la mission

Face au haut taux d'inflation actuel, les organismes vont à nouveau s'appauvrir, pris avec des subventions stagnantes ou trop faiblement augmentées. L'introduction d'un mécanisme d'indexation aux subventions de la défense collective des droits servirait de mécanisme de survie pour de nombreux organismes. Pour l'année en cours, le RODCD suggère que les subventions du programme « Promotion des droits » soient indexées à 6,44 %, chiffre qui s'arrime avec le taux d'indexation de 2023 des programmes d'assistance sociale¹.

À terme, c'est d'un mécanisme d'indexation basé directement sur les hausses des dépenses de fonctionnement des organismes dont le secteur a besoin pour pouvoir continuer le même haut niveau de qualité d'activités, d'espaces de mobilisation et de concertation, et de services.

L'indexation étant comprise comme le maintien du financement des organismes en dollar réel, elle est notre priorité cette année. Tout de même, l'indexation ne résout pas à elle seule les besoins de notre secteur, afin que nos membres puissent pleinement réaliser leur mission. C'est pourquoi le RODCD porte également à l'attention du ministre des Finances deux autres demandes principales.

30 millions \$ supplémentaires pour la défense collective des droits

Le rehaussement de 7,2 millions \$ total sur 5 ans accordé au programme « Promotion des droits » dans le cadre du PAGAC est largement insuffisant pour répondre aux besoins du secteur. Selon le RODCD, les besoins totaux pour la défense collective des droits s'apparentent à 30 millions \$ à la mission des groupes actuellement financés.

Comme le gouvernement du Québec le soulignait dans sa Politique de reconnaissance de l'action communautaire, la défense collective des droits a un « apport particulier et essentiel des organismes à la vitalité du débat démocratique ». La contribution des organismes en défense collective des droits à la progression de la société québécoise doit être soutenue et financée.

Mesures pour les groupes en attente de financement

Le PAGAC a également inclut une nouvelle enveloppe pour de nouveaux groupes au programme de financement « Promotion des droits », nouvelle bien reçue par les organismes en attente de financement. Malgré ceci, il y a encore plusieurs groupes en attente qui n'ont aucune garantie d'accéder au financement du SACAIS dans un délai acceptable. Ces groupes font un travail exceptionnel avec très peu de ressources et ont droit à un processus clair d'intégration au programme. Le RODCD recommande une enveloppe additionnelle pour les groupes toujours sur la liste d'attente malgré le PAGAC, ainsi qu'un mécanisme d'accueil et d'attente plus clair.

Engagez-vous pour le communautaire

Le RODCD soutient également les recommandations du secteur entier de l'action communautaire autonome, portées par la campagne unitaire *Engagez-vous pour le communautaire*. La défense

¹ Source : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-point-sur-la-situation-economique-et-financiere-du-quebec-le-gouvernement-du-quebec-met-en-place-son-bouclier-anti-inflation-pour-aider-les-quebecois-a-faire-face-a-la-hausse-du-cout-de-la-vie-867252676.html>

collective des droits est loin d'être le seul secteur de l'ACA avec de grands besoins de financement à la mission et aux prises avec une indexation inadéquate ou manquante.

De plus, les programmes sociaux et services publics ont besoin d'investissements massifs pour fournir aux QuébécoisEs un filet social qui répond aux besoins de la population. Le RODCD recommande également d'instaurer des mesures fiscales progressives mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches, donnant à l'État une plus grande capacité à soutenir les programmes sociaux si importants.

Recommandations d'*Engagez-vous* :

- Augmenter le financement à la mission globale de toute l'ACA à hauteur de 255,6 M\$, afin de combler les besoins estimés à 460 M\$;
- Indexer annuellement les subventions selon les coûts de fonctionnement des organismes pour tous les programmes de financement ;
- Réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux ;
- Instaurer des mesures fiscales progressives mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches.

Conclusion

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits recommande au ministre des Finances d'investir dans le filet social de la société québécoise en finançant les organismes communautaires et les services sociaux.

Le secteur de la défense collective des droits, particulièrement, a un besoin urgent d'indexation à nos subventions et de rehaussement massif du financement. Ces bonifications au programme de financement « Promotion des droits » sont nécessaires pour la survie des groupes, la qualité de vie de nos équipes de travail et le bien-être des communautés que nous rejoignons.

Recommandations du RODCD :

- Inclure dès cette année une indexation de 6,44 % du budget alloué actuellement au programme « Promotion des droits » et prévoir un mécanisme d'indexation basé sur les dépenses de fonctionnement pour les années subséquentes ;
- Ajouter 30 M\$ supplémentaires pour le financement à la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés à l'intérieur de l'actuel plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) ;
- Augmenter de façon importante l'enveloppe annoncée l'an dernier pour accueillir les groupes actuellement en attente de financement et répondre aux besoins réels des organismes en attente.

Recommandations d'Engagez-vous pour le communautaire :

- Augmenter le financement à la mission globale de toute l'ACA à hauteur de 255,6 M\$, afin de combler les besoins estimés à 460 M\$;
- Indexer annuellement les subventions selon les coûts de fonctionnement des organismes pour tous les programmes de financement ;
- Réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux ;
- Instaurer des mesures fiscales progressives mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches.

Membres du Regroupement des organismes en défense collective des droits

Abattons les échelons socio-économique
Accès Conditions de vie Lac St-Jean
ACEF Appalaches-Beauce-Etchemins
ACEF de l'Est de Montréal
ACEF de l'Estrie
ACEF de la région de Lanaudière
ACEF des Bois-Francs
ACEF du Nord de Montréal
ACEF du Sud-Ouest de Montréal
ACEF Rive-sud de Québec (Lévis-Lauzon)
Action dignité de Saint-Léonard
Action dignité Lanaudière
Action Plus Brome-Missisiquoi
Action Plus Sherbrooke
Action Populaire des Moulins
Action-logement Lanaudière
ADDS de la Rive-Sud
ADDS Gatineau
ADDS Huntingdon
ADDS Kamouraska
ADDS Montréal-Métropolitain
ADDS Québec-Métropolitain
AGÉPA Centre-du-Québec
AGIR Outaouais
Aide aux travailleurs Accidentés (St-Jean-Port-Joli)
Alter Justice
APEL (St-Eustache)
AQDR Ahuntsic - St-Laurent
AQDR Alma
AQDR de la Ouareau
AQDR des Moulins
AQDR Laval
AQDR Lévis-Rive-Sud
AQDR Mékinac
AQDR Memphrémagog
AQDR Roberval
AQDR Saint-Michel
AQDR Sainte-Geneviève (Des Chenaux)
AQDR section Brandon
AQDR section Haut-Richelieu
AQDR section Trois-Rivières
AQDR Sherbrooke

AQDR St-Félicien
AQDR Val-d'Or
AQRIPH
ASEC Vallée de la Gatineau
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction
Association des grands-parents du Québec (AGPQ)
Association des locataires Centre-du-Québec
Association des travailleurs et des travailleuses accidentés de Joli-Mont
Association pour la Défense des Droits du Personnel Domestique
Association québécoise de défense des droits des retraités
Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
Bureau d'animation et information logement (BAIL de Québec)
Carrefour d'aide aux non-syndiqués
CDDS La Tuque
Centre d'information et de recherche en consommation de Charlevoix-ouest
Centre de Recherche et d'Information en consommation (CRIC) Côte-nord
Chômage-Action Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec-RN
Clinique Droit de Cité (Québec)
Coalition des familles LGBT
Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska
Collectif pour le libre choix
Collectif pour un Québec sans pauvreté
Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais
Comité d'action de Parc-Extension
Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)
Comité des citoyen-nes du quartier Saint-Sauveur
Comité des personnes assistées sociales (CPAS)
Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE)
Comité Logemen'mêle
Comité logement Ahuntsic-Cartierville
Comité logement Beauharnois
Comité logement d'aide de Québec-Ouest
Comité logement du Plateau-Mont-Royal
Comité logement Rive-Sud
Comité logement Ville-Marie
ConcertAction Femmes Estrie
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Conseil québécois LGBT
CRADI
DÉPHY Montréal
Droits Devant
Droits Devant Érable
Ex Aequo
FADOQ - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
Fédération des femmes du Québec
Fédération québécoise de l'autisme
Fondation Émergence
Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
GRAPE
Groupe MAMAN
Groupement des associations des personnes handicapées Richelieu-Yamaska
Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières
Illusion-Emploi de l'Estrie
Inclusion
Infologis Mauricie (Comité logement de Trois-Rivières)
La voix de l'immigrant
LASTUSE du Saguenay
Ligue des droits et libertés
LogisAction Notre-Dame-de-Grâce
MÉPAC Saguenay-Lac-St-Jean
Mouvement Action-chômage de Montréal
Mouvement Action-chômage de Trois-Rivières
Mouvement Action-chômage Gaspésie (Pabok)
Mouvement Action-chômage Lac-St-Jean
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)
Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC)
Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse
Mouvement personne d'abord Québec métropolitain
Organisation de défense des droits sociaux du Richelieu
Organisation populaire des Droits sociaux
Organisation populaire des Droits sociaux de Valleyfield
Piétons Québec
Promotion handicap Estrie
RDDS Nicolet
RDDS Shawinigan
Récif 02
Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (ROPPH) Mauricie
Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ)
Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata
Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO)
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain
Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
Regroupement des femmes de la Côte Nord
Regroupement des groupes de femmes de la Capitale Nationale (RGF-CN)
Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM)

Regroupement des organismes de personnes handicapées Chaudière-Appalaches
Regroupement des usagers du transport adapté de Châteauguay (RUTAC)
Regroupement des usagers du transport adapté de Montréal (RUTA-Mtl)
Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté (RMUTA)
Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides (RCPHL)
Regroupement pour les droits des assistés sociaux de Mont-Laurier
RÉPAC Québec- Chaudières-Appalaches
RÉPAT
Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales
Réseau des femmes des Laurentides
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches
Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)
Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec
Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)
Service budgétaire de St-Félicien
Service d'aide aux consommateurs - Mauricie
Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite-Bourgogne
Solidarité populaire Estrie
Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie
Table de concertation de Laval en condition féminine
Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie
Table de concertation en violence conjugale et agression à caractère sexuel de Laval
Table des groupes de femmes de Montréal
TCGF de Lanaudière
TCGF Gaspésie et les Îles
Trajectoire Québec
TROVEP Estrie
TROVEP Montérégie
TROVEP Outaouais
Union des consommateurs
Union paysanne
Vigilance OGM